

**Annexe « Salarié (e) »
Document à remplir par l'employeur**

*Nous vous invitons à garder une copie de ce document
Celui-ci étant contractuel et complémentaire à la convention de formation.*

☞ Je soussigné agissant en qualité
de autorise le (la) salarié(e) Mr/Mme/Mlle
à participer à la formation de Moniteur d'Atelier.

J'ai bien noté que le salarié **sera absent** de son poste de travail durant :

- ↳ Les **regroupements pédagogiques** au centre de formation soit 441 heures maximum.
- ↳ Le **stage court** de **105 heures**.
- ↳ Le **stage long** de **980 heures** si le poste ou l'établissement du salarié ne correspond pas à la cible métier*, y compris pour les personnes exerçants en IME.

*** Pour rappel**

Le poste occupé par le salarié dans votre établissement correspond à la cible métier :
Soit **Moniteur d'Atelier auprès de personnes en situation de handicap dans un ESAT ou une EA**

Durant les périodes de formation et de stage, il aura le statut de :

- Salarié sur son temps de travail.
- Salarié non rémunéré.
- Salarié en congés payés.
- Autre statut (précisez) :

♦ Une **convention de formation** entre l'employeur, le salarié et le centre de formation permettra de préciser les modalités de suivi de la formation par l'employeur.

Fait le : à
Signature et cachet de l'employeur